

## **Charte relative aux antennes-relais de téléphonie mobile sur le territoire de l'Eurométropole**

### **Comité Technique Opérationnel Intercommunal (CTOI)**

**Mercredi 5 octobre 2022**

**10h30**

**Salle Commissions A - Visioconférence Teams**

**1 place de l'Étoile - Strasbourg**

#### **Présent.e.s :**

Mme Caroline ZORN, vice-présidente de l'Eurométropole, présidente de séance (à distance),

M. Norbert FISCHER, commune de Plobsheim, adjoint à la maire (à distance),

M. Arnaud FREY, commune d'Ostwald, adjoint à la maire (à distance),

M. Eric GOBERT, commune de Lampertheim, adjoint à la maire (à distance),

M. Guy JUNG, commune de Vendenheim, adjoint au maire (à distance),

M. Pierre OZENNE, ville de Strasbourg, adjoint à la maire (à distance),

M. Jean-Marie VOGT, commune de Schiltigheim, adjoint à la maire,

M. Philippe LERGENMULLER, Habitation Moderne (à distance),

Mme Mathilde GUÉRARD, Free Mobile,

Mme Hélène ANTUNÈS, Free Mobile,

Mme Delphine HAETTEL, Orange,

M. Sébastien BEYER, SFR,

M. Laurent LOUP, Bouygues Télécom,

Mme Sophie MOUGENOT, ville et Eurométropole de Strasbourg, service Gestion et prévention des risques environnementaux,

M. Pierre-Luc LECOMTE, ville et Eurométropole de Strasbourg, service du SIRAC,

#### **Excusé.e.s:**

Mme Soraya OULDJI, ville de Strasbourg, adjointe à la maire,

M. Philippe PFRIMMER, Eurométropole de Strasbourg, vice-président,

Mme Céline GEISSMANN, ville de Strasbourg, Conseillère municipale,

M. Hervé POLÉSI, ville de Strasbourg, adjoint à la maire,

Mme Aurélie KOSMAN, ville de Strasbourg conseillère municipale déléguée,

M. Nicolas MATT, ville de Strasbourg, conseiller municipal,  
M. Jean-Paul PREVE, maire d'Oberschaeffolsheim,  
M. Jean HUMANN, maire d'Entzheim,  
Mme Doris TERNOY, maire de Breuschwickersheim  
Mme Annie KESSOURI, maire de Kolbsheim  
Mme Michèle KANNENGIESER, maire de La Wantzenau,  
M. Bernard EGLES, maire de Mittelhausbergen,  
M. Wilfrid de VREESE, maire d'Osthoffen,  
M David WEIL, commune d'Osthoffen, adjoint au maire,  
Mme Nadia MOHIB MISCHLER, commune de Bischheim, adjointe au maire,  
M. Yves SUBLON, maire d'Eschau,  
M. Jean-Marc DUVERNAY, commune d'Eschau, adjoint au maire  
M. Laurent GUILLO, commune de Mundolsheim, adjoint à la maire,  
M. Michaël SAINTAUBIN, commune d'Oberhausbergen, adjoint à la maire  
M. Bertrand FURSTENBERGER, commune d'Holtzheim, adjoint à la maire,  
M. Julien DEFER, ville et Eurométropole de Strasbourg, conseiller technique, cabinet  
de la maire et de la présidente,

M. François FISCHER, OPHEA,  
Mme Marion FEIDT, CROUS de Strasbourg,  
M. Guillaume SCHMITT, Foyer Moderne de Schiltigheim,

M. Yves LAUGEL, ville et Eurométropole de Strasbourg, chef du service du SIRAC,  
Mme Cathy MULLER, ville et Eurométropole de Strasbourg cheffe du service Police du  
Bâtiment,  
M. Laurent SIRY, ville et Eurométropole de Strasbourg chef du service Gestion et  
prévention des risques environnementaux,  
M. Raphaël WURM, ville et Eurométropole de Strasbourg, service Gestion et prévention  
des risques environnementaux,

M. Fabrice LOMBARD, Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

## 1. Présentation des dossiers opérateurs par commune

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>OSTWALD 5 rue de la Chapelle</b>	SFR	Propriété Habitation Moderne – accord du bailleur	site neuf : installation de 3 antennes fixes et de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	non (écoles Jean Racine et Charles Perrault à 200 m et du Bohrie à 180 m )	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>22/08/2022 : dossier reporté à la demande d’Habitation Moderne 05/10/2022 : accord HM - AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>SCHILTIGHEIM 46 route de Bischwiller</b>	Orange	Ancienne usine QUIRI	Site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	Nouvelle école Simone Veil à 35 m ( <i>mesures ANFR du 22 mars 2022 : 3,08 V/m max en extérieur</i> )	valeurs max inférieures à 6 V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>22/08/2022 : Dossier reporté 05/10/2022 : AVIS FAVORABLE pour la modification des antennes fixes - AVIS DEFAVORABLE à l’ajout des antennes 5G (proximité école)</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>VENDENHEIM Rue de la Forêt</b>	Bouygues Télécom		Site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts) pylône (accueillant 3 opérateurs SFR Orange et BT)	non (école la providence à 270 m)	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG GARE TRIBUNAL Place de la Gare</b>	Bouygues télécom	ville de Strasbourg	Installation small cells insérée dans mobilier urbain (MUPI) : 2 antennes (antenne fixe 4G sur 2 bandes de fréquences et antenne à faisceau orientable 5G 3500)	Aucun	Vmax à 6,53 V/m (6,91 avec cumul autres antennes du territoire)
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS DEFAVORABLE à l'installation de small cells dans le mobilier urbain</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG GARE TRIBUNAL 20 Place des Halles</b>	Bouygues Télécom		Site existant 6 antennes sur 3 azimuts (dont 5G déjà installée, passage en CTO en janvier 2022) Augmentation de puissance	non (école Notre Dame de Sion à 200m)	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG CRONENBOURG 2 rue Curie</b>	Orange	Copropriété (Résidence Curie)	Site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	école maternelle Marguerite Perey à 65 m (mesures ANFR du 3 février 2022 à 0,93 V/m en valeur maximale à l'extérieur) et accueil PMI à 115 m	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>22/08/2022 : Dossier reporté</b> <b>05/10/2022 : AVIS FAVORABLE pour les antennes fixes</b> <b>AVIS DEFAVORABLE pour l'antenne 5G azimut 250° dans l'axe de l'école</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG MONTAGNE VERTE Rue du Schnokeloch</b>	Orange		Site existant - 6 antennes (3 fixes + 3 5G) Pylône tubulaire	non	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG NEUDORF MUSAU 1 Parc de l'Etoile</b>	Bouygues Télécom	Eurométropole	site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	Non (Accueil de jeunes enfants 6 rue Guido Guersi à 400m)	valeurs max inférieures à 6V/m (vigilance sur toiture du bâtiment)
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b> <b>Mesures d'exposition à prévoir au niveau du Centre administratif</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG NEUDORF MUSAU Rue du Bassin d'Austerlitz</b>	Orange	Eurométropole	site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	École Louvois à 140 m (valeur max mesurée le 1er mars à 0,35 V/m en intérieur)	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG NEUDORF MUSAU 38 rue de Wattwiller</b>	Orange	propriété OPHEA	site existant, renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	Accueil de jeunes enfants "au RDV des petits" au RDC du site école Ampère 80m (valeur mesurée en mars 2022 à 2,1 V/m en extérieur (terrain de sport))	Simulations de l'exposition avec des valeurs estimées supérieures à 7V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS DÉFAVORABLE (valeur élevée, proximité deux établissements particuliers) Mesures d'exposition à réaliser dans la situation actuelle au niveau des derniers étages bâtiments impactés (immeubles collectifs propriété OPHEA azimut 30°)</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG ROBERTSAU WACKEN 12 rue de Rouen</b>	Free Mobile	TDF	Pylône existant accueillant aussi SFR  Renouvellement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes 5G (6 antennes sur trois azimuts)	non	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				

Adresse du site	Opérateur	Propriétaire / bailleur	Type de modification	Sites particuliers à moins de 100 m	Résultat simulation
<b>STRASBOURG NEUHOF 24 rue de Mâcon</b>	Free Mobile	Résidence ADOMA (bailleur hors charte)	Site neuf, mais toiture déjà occupée par autres opérateurs, habillage fausses cheminées Installation de 6 antennes sur 3 azimuts (3 antennes fixes et 3 antennes 5G) Résidence ADOMA	Non (Collège Solignac à 250 m)	valeurs max inférieures à 6V/m
<b>AVIS DU CTOI</b>	<b>AVIS FAVORABLE</b>				



### ***Éléments d'échanges :***

#### **Point d'éclaircissement sur les antennes 5G:**

Les sites antennaires existants sont généralement constitués de 3 émetteurs (implantés en toiture ou sur un pylône) de façon à émettre à 360° sur l'environnement. L'azimut des antennes correspond à l'angle entre la direction de l'antenne et le nord géographique.

Les différents types de réseaux (2G, 3G, 4G et une partie de la 5G) sont émis par chacune de ces 3 antennes diffusant sur plusieurs bandes de fréquences (de 900 MHz à 2600 MHz). La majorité des projets présentés ces derniers temps par les opérateurs consistent à remettre à niveau ces antennes existantes en ajoutant une bande de fréquence pour la 4G (700 MHz), ainsi qu'à ajouter 3 antennes supplémentaires pour la 5G sur la bande 3500 MHz (souvent au même endroit que celui où sont installées les antennes existantes).

Les simulations d'exposition aux ondes électromagnétiques présentées au CTOI sont réalisées avec le logiciel MithraREM et prennent en compte l'exposition globale existante liée à l'ensemble des opérateurs déjà présents mais aussi le cumul de la part d'ondes liées aux nouvelles antennes 5G prévues dans le projet.

#### **Dans le cadre de la présentation des projets opérateurs au CTOI :**

Compte tenu du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques qui prévoit que les opérateurs mobiles décrivent les « *actions engagées pour assurer qu'au sein des établissements scolaires, crèches ou établissements de soins qui sont situés dans un rayon de 100 m de l'équipement ou de l'installation, l'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par l'équipement ou l'installation est aussi faible que possible, tout en préservant la qualité du service rendu* », le principe sera celui d'un avis défavorable par défaut rendu concernant l'émetteur situé dans l'axe de l'établissement pour tout projet d'ajout de nouvelles antennes 5G à proximité (moins de 100 m) d'un établissement particulier (école, crèche, établissement de soins, etc.).

Cette position fera l'objet d'une présentation en commission consultative de suivi pour étude.

Les projets d'implantation de small cells dans le mobilier urbain sont refusés pour l'heure sur le territoire. Au niveau de l'occupation du domaine public, une réflexion au sujet de l'implantation et du déplacement des panneaux MUPI est par ailleurs en cours.

## **2. Point sur le processus de réception et diffusion des DIM**

L'ensemble des DIM va être mis à disposition des élus et communes du CTOI par le biais du sharecan.

Il est demandé aux opérateurs de bien renseigner la commune concernée lors du dépôt du DIM. Un point va être fait avec l'administrateur de l'espace pour que les bons éléments

soient demandés lors du dépôt (actuellement les opérateurs ne sont pas en mesure de compléter les données lors de la dépose des DIM sur le sharecan).

### **3. Tour de table**

L'ensemble des opérateurs a bien transmis les éléments concernant le fonctionnement avec les Towerco.

Une nouvelle demande leur est faite pour transmission du parc d'antennes en service afin qu'un inventaire des sites dans les bases de données de l'Eurométropole puisse être réalisé. Au besoin un échange peut être organisé sur ce point avec les opérateurs qui le souhaitent.

**Prochain CTOI : 9 novembre à 10h30**

Caroline ZORN  
Vice-présidente,  
Présidente de séance